

## Descriptif de module

**Domaine :** Economie & Services  
**Filière :** Economie d'entreprise  
**Orientation :** Banque et Finance

### 1. Intitulé de module **B&F VI** **2018-2019** **Assurance et Prévoyance - Asset and Liability Management**

**Code :** 5135

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres :

**Caractéristique :**

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autres :

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 5

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

**Unité d'enseignement 51351 - Assurance et Prévoyance**

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :

- Connaître les principes de fonctionnement des assurances et les mécanismes d'assurance
- Comprendre et être capable d'effectuer certains calculs faits par les actuaires dans les compagnies d'assurances.
- Avoir une vision globale du fonctionnement des différentes assurances sociales en Suisse.

## Unité d'enseignement 51352 - Asset and Liability Management

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :

- Comprendre ce qu'est l'ALM et sa raison d'être.
- Distinguer le rôle et le périmètre de l'ALM pour différentes industries.
- Positionner l'ALM par rapport aux méthodes apparentées.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Unité d'enseignement 51351 - Assurance et Prévoyance

- 1 Introduction aux risques et à l'assurance
  - 1.1 La notion de diversification des risques
  - 1.2 Impact de la diversification sur le calcul d'une prime
- 2 L'assurance vie
  - 2.1 Tables de mortalités
  - 2.2 Statistiques suisses
  - 2.3 Calcul des primes pour certaines couvertures d'assurance vie/décès
- 3 Les assurances sociales Assurance vieillesse et survivants (AVS)
  - 3.2 Assurance invalidité (AI)
  - 3.3 Assurance maladie (AMal) sont décrites
  - 3.4 Système suisse des trois piliers est expliqué.
- 4 La prévoyance professionnelle (le 2<sup>e</sup> pilier)

### Unité d'enseignement 51352 - Asset and Liability Management

1. Introduction
  - 1.1 Buts et rôles de l'ALM
  - 1.2 Exemples
  - 1.3 Concepts apparentés
2. Fonds de Pension
  - 2.1 Généralité
  - 2.1 Prévoyance professionnelle
3. Processus ALM
  - 3.1 Généralité
  - 3.2 Préparation pour une étude ALM
  - 3.3 Etude ALM : analyse statique, analyse stochastique, analyse de risques
  - 3.4 Décision ALM, mise en œuvre et suivi
4. Etudes de Cas

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

### Unité d'enseignement 51351 - Assurance et Prévoyance

Contrôle(s) continu(s).

### Unité d'enseignement 51352 - Asset and Liability Management

Contrôle(s) continu(s).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

## 7. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Pas de remédiation

Autres modalités :

### ***Autres modalités de remédiation***

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

## 8. Bibliographie